

# Master Santé

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Santé. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02028436

**HAL Id: hceres-02028436**

**https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028436**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

# Rapport d'évaluation

## Master
## Santé

Université de Picardie Jules Vernes

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,*[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la santé, du sport et du médicament

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Vernes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

# Présentation de la formation

Le master *Santé* est organisé en quatre parcours de spécialité de la mention **: deux spécialités recherche et deux spécialités professionnelles.**

La spécialité à finalité recherche Interaction *Moléculaire et recherche thérapeutique* (IMRT) a pour objectif l'étude des mécanismes moléculaires et cellulaires à l'origine des maladies et développement et validation des thérapeutiques.

La spécialité à finalité recherche *Physiopathologie humaine, exploration fonctionnelle et imagerie* (PHEFI) a pour objectif le domaine de la biologie de la physiologie, la physiopathologie humaine et la pharmacologie au niveau des systèmes intégrés et l'exploration de ces fonctions.

La spécialité à finalité professionnelle *Management de la santé, de la sécurité et de l'environnement au travail* (MSSET) a pour objectif de former des cadres de la prévention et de la maîtrise des risques pour la santé liée à l'environnement et au travail.

La spécialité à finalité professionnelle *Ingénierie de la rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice* (IRHPM) a pour objectif de former des cadres pour la prise en charge des pathologies par la rééducation, la réadaptation et l'activité physique adaptée.

Les spécialités recherche de la formation s'adressent aux étudiants de la licence *Sciences pour la santé* en particulier les étudiants ayant suivi le parcours *Biologie humaine–technologie-santé* ou de toute autre licence de *Sciences de la vie*. Des étudiants de médecine et de pharmacie peuvent suivre ces spécialités, en formation secondaire, ou en formation continue pour les salariés et praticiens. Les masters professionnels recrutent leurs étudiants dans les parcours-types dédiés de la licence *Sciences pour la santé*. La spécialité IRHPM est ouverte aux étudiants de la filière de *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS).

Les différentes spécialités du master *Santé* forment des étudiants de cursus scientifique et techniques dans le domaine de la santé, de la biologie humaine, de la prévention et de la rééducation.

# Analyse

| **Objectifs** |
| --- |
| Les objectifs du master *Santé* sont bien présentés et organisés en fonction des quatre parcours de spécialité de la mention<br>Les compétences dans les différentes spécialités sont bien identifiées en relation avec les débouchés professionnels. Concernant les compétences professionnelles, la spécialité IMRT permet à l'étudiant de maitriser les outils d'étude et |

d'identification des cibles thérapeutiques, notamment par l'implication des laboratoires de recherche du site dans l'accueil des étudiants. La spécialité PHEFI permet de maitriser des outils d'explorations fonctionnelles, d'imagerie et de traitement d'analyse des signaux physiologiques et de l'imagerie chez l'humain.
Les spécialités liées à la recherche, PHEFI et IMRT développent des compétences transversales en permettant de développer un projet de recherche et de rédaction d'articles scientifiques, avec pour objectif de préparer aux formations doctorales.
Les débouchés professionnels pour les spécialités recherche sont classiques pour ce type de parcours : *Recherche en santé humaine* dans tous les domaines liés à l'humain (attaché de recherche clinique, chef de projet de recherche clinique. Cette formation permet la poursuite en thèse de doctorat. Les débouchés professionnels pour les spécialités professionnelles sont plus spécifiques aux spécialités de la mention, avec des débouchés dans les domaines de la santé-environnement industriel et sanitaire ; prévention des risques ; cadres chargé des activités physiques adaptées, rééducation, formateur en masso-kinésithérapie (MK), expert clinicien en MK.

**Organisation**

L'organisation des quatre spécialités sur les deux années de master présentée dans le document n'est pas claire. Le master *Santé* propose des unités d'enseignement (UE) communes aux quatre spécialités au semestre 1 (S1) (pour 9 European credits transfer system (ECTS)) et au semestre 2 (S2) (6 ECTS). Cette mutualisation permet un socle de connaissance commun en termes de compétences méthodologiques et de culture de santé.
L'UE d'anglais est commune pour les quatre spécialités elle est proposée au S1, S2, S3 ; elle est d'une durée de 20 heures et compte pour trois ECTS.
Des UE spécifiques à chacune des spécialités sont proposées pour les différents parcours : UE obligatoires à hauteur de 16 ECTS par semestre et UE optionnelles pour 6 ECTS par semestre. Les étudiants ont la possibilité de choisir des UE dans les autres filières de la mention, voire dans d'autres mentions, en fonction de leur projet professionnel.
Dans la filière professionnelle MSSET, l'UE projet en entreprise engage l'étudiant dans son projet personnel dans les deux semestres du master première année M1. Dans la spécialité MSSET, au niveau du master deuxième année M2, les étudiants ont le choix entre deux parcours : premier parcours : *Prévention des risques professionnels par l'ergonomie*, deuxième parcours : *Problématique registration, evaluation et authorization of chemicals* (REACH), notamment par l'implication de l'Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS). Ces deux parcours ne sont pas clairement identifiés. Pour la spécialité IRHPM, il n'y a pas vraiment de continuité entre le M1 diplômant (obtention du diplôme d'état de *Masseur kinésithérapeute* en M1) et le M2.L'enseignement du master *Santé* a lieu au pôle santé UPJV, à l'UFR de médecine et l'UFR de pharmacie. Le CHU d'Amiens, les instituts de formation du CHU, l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel des Risques), le centre d'ergonomie et de sécurité du travail de Picardie, et le centre de rééducation fonctionnelle des trois Vallées participent activement à l'enseignement.

**Positionnement dans l'environnement**

Sur le plan local, les deux spécialités recherche sont adossées aux laboratoires de recherche du pôle santé de l'université et du CHU. Cette forte coopération entre l'université et le CHU permet de fortes interactions scientifiques et pédagogiques. Les deux spécialités de master professionnelles sont les seules de la région dans le domaine de la prévention et de la rééducation. Le nouveau CHU au sud d'Amiens et la mise en place du centre universitaire de recherche en santé, regroupant en un même lieu les laboratoires de recherche dédiés à la santé, est un fort élément de structuration. Les étudiants des quatre spécialités de master bénéficient d'un bâtiment dédié à la recherche au sein du CHU, leur permettant de réaliser les stages, les travaux pratiques et d'assister aux séminaires organisés par les différents laboratoires de recherche, ce qui est remarquable.
La spécialité professionnelle MSSET est originale par rapport aux autres formations du domaine, dans le sens où elle axe la formation de généralistes de prévention des risques sur la santé, l'ouverture d'UE sur le risque toxicologique et écotoxicologique, ainsi que l'option REACH, donne de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle.
L'école doctorale est celle du secteur sciences-santé et les quatre spécialités sont adossées à onze laboratoires et équipes de recherche labellisées.
Des centres d'expertise et des plates-formes complètent la structuration de la formation.
Les spécialités professionnelles sont également impliquées dans le domaine de la recherche. L'Institut d'Ingénierie de la santé (I2S) développe une dynamique de recherche-action, avec la participation des différents laboratoires du secteur dans des projets nationaux ou régionaux. L'I2S qui participent à différents projets nationaux ou régionaux qui accueillent des étudiants des masters professionnels MSSET et IRHPM. Ces étudiants ont l'opportunité de présenter leurs travaux dans des congrès scientifiques nationaux ou internationaux, ce qui est très valorisant.
Les quatre spécialités sont également adossées à des partenaires du milieu socio-professionnel qui interviennent dans la formation et dans le conseil de perfectionnement du master *Santé*.
Pour la spécialité professionnelle IRHPM, différents CHU de la région et des régions voisines, des centres hospitaliers des villes voisines interviennent dans la formation soit dans les enseignements ou comme terrain de stage.
Des conventions de partenariats ont été engagées avec différentes entreprises du secteur favorisant les échanges et l'implication à différents niveaux dans la formation.

**Equipe pédagogique**

Les différentes responsabilités sont définies par mention, spécialité et année. L'équipe pédagogique comprend deux responsables du master *Santé* de l'UFR de médecine et de l'UFR de pharmacie, et des responsables pour chacune des spécialités.
Pour les spécialités IMRT et PHEFI, les responsables sont respectivement de l'UFR de Pharmacie et de l'UFR médecine. Pour le master professionnel, MSSET les responsables sont de l'UFR médecine. Pour le master professionnel IRHPM, les responsables sont de l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et MK.
L'équipe pédagogique est constituée de 31 enseignants-chercheurs, une professeure associée, vingt-six intervenants d'entreprises ou d'organismes, deux professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur, un ingénieur d'étude. Toutefois, le dossier ne fournit aucune donnée sur la répartition de ces intervenants dans les différentes spécialités de master.
Un comité de pilotage au niveau de la mention, constitué des responsables des spécialités, se réunit chaque semestre pour faire un bilan sur le fonctionnement de chaque spécialité, en terme d'effectifs, bilan des UE, stages, devenir des étudiants
Les réunions pédagogiques au sein de chaque spécialité sont organisées chaque semestre pour un bilan des enseignements ; l'intérêt est porté sur l'organisation matérielle, la progression pédagogique, le bilan des évaluations des enseignements. La bonne cohésion de l'équipe pédagogique est à souligner.
L'éclatement géographique des différents responsables (hospitalo-universitaires) rend difficile la coordination des quatre spécialités pour le tronc commun.

**Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études**

Chaque spécialité de Master (M1 et M2) compte environ 50 à 70 étudiants. Ce nombre est relativement constant et témoigne de la bonne attractivité du master *Santé*. Le passage de M1 en M2 s'effectue en général avec un fort taux de réussite pour les quatre spécialités.
Pour la spécialité PHFI, le document indique une baisse de l'effectif en M2 (37 à 18 étudiants), sans fournir d'explication.
L'effectif en M2 IRHPM est variable entre les parcours de la spécialité MK et activités physiques adaptées (APA). En M2, des auditeurs professionnels s'inscrivent en formation continue. Le taux de réussite, variable selon les années (50 et 84 %) s'explique par le fait que certains étudiants suivent la formation sur deux ans.
L'insertion professionnelle est décrite pour les spécialités PHEFI, MSSET et IRHPM mais pas pour la spécialité IMRT, ce qui est regrettable.
Les informations concernant les moyens mis en œuvre pour la collecte des éléments de l'enquête d'insertion professionnelles sont peu explicites ; le bureau observatoire de l'insertion professionnelle (BOIP) réalise des enquêtes d'insertion à trente mois des diplômés. Le secrétariat de chaque spécialité interroge les étudiants à six mois après l'obtention du diplôme. Le faible taux de retour de réponses au questionnaire ne permet pas de tirer de conclusion. Pour la spécialité PHEFI, le dossier indique que trois à six étudiants sur dix poursuivent en thèse de doctorat. Aucune information sur le devenir professionnel des autres étudiants n'est fournie ce qui rend difficile une appréciation circonstanciée de l'insertion professionnelle, et donc de la cohérence des objectifs de la formation.
On note la très bonne insertion professionnelle pour les deux spécialités professionnelles, MSSET et IRHPM-MK avec 90 à 100 % d'embauche quelques mois après l'obtention du diplôme. Dans la spécialité IRHPM, certains étudiants poursuivent en thèse de doctorat. La spécialité IRHPM-APA a des difficultés à insérer ses étudiants dans son cœur de métier.
Les données sur l'insertion et le suivi des étudiants sont malheureusement lacunaires et incomplètes. Concernant la spécialité IMRT, le nombre d'étudiants indiqués comme insérés dans la vie professionnelle et poursuivant en doctorat est faible.

**Place de la recherche**

Le master *Santé* s'appuie sur les équipes labellisées de l'Université ; l'implication des laboratoires de recherche et des personnels se fait tant au niveau de l'organisation de la formation, avec des prises de responsabilités dans les spécialités, que de la construction des programmes de formation, l'enseignement en présentiel ou la coordination.
Deux directeurs de laboratoire sont membre du conseil pédagogique et de perfectionnement.
Les laboratoires accueillent les étudiants des spécialités pour les travaux pratiques et en stage de recherche en master 1 et master 2.
Les laboratoires accueillent les étudiants dans les séminaires organisés dans les unités de recherche constituant une UE validée sous la forme de projet de recherche.
Une journée de rencontre pédagogie-recherche en santé est organisée par l'I2S, avec pour objectif de favoriser la rencontre entre les étudiants et les acteurs de la recherche au travers de la présentation des laboratoires de recherche et des travaux de recherche, ce qui dynamise l'intérêt des étudiants pour la recherche.
Une politique de valorisation et de transferts scientifiques et techniques est mise en œuvre par des partenariats avec des entreprises et des acteurs du monde socio-économique. Cette valorisation se traduit par des conférences et des projets et partenariats industriels dans lesquels les étudiants sont impliqués.
Les stages de master IRHPM ont donné lieu à des publications scientifiques et des communications orales, ce qui est à souligner.

**Place de la professionnalisation**

Pour les quatre spécialités, la préparation de l'insertion professionnelle se fait au travers d'UE spécifiques : UE technique de recherche d'emploi (1ECTS) en master 1 ; en master 2, UE communication, formation, information, UE de projet tuteuré).
Les spécialités de masters professionnels MSSET et IRHPM sont concernées par la formation continue et les contrats de professionnalisation en alternance. Chaque année, environ vingt-cinq contrats de professionnalisation en alternance sont mis en place pour des étudiants de niveau master 1 et master 2. Une évolution positive du nombre d'étudiants inscrits au titre de la formation continue pour la spécialité MSSET est à souligner.
La fiche RNCP est bien renseignée et en adéquation avec la formation.

**Place des projets et des stages**

Chaque spécialité propose deux stages en master 1, de un à trois mois selon les spécialités et master 2, d'une durée de six mois.
Une UE de présentation de projet de recherche est proposée en master 2 PHEFI (10 ECTS) et master 2 IMRT (3 ECTS), permettant la validation du projet de recherche et le laboratoire d'accueil.
Le master MSSET, au niveau master 1, propose un projet tuteuré d'immersion en entreprise, de deux jours par semaine, dans le cadre de projet ou de contrat de professionnalisation.
Le document ne donne pas d'information sur les modalités de dépôts et/ou de propositions de stages.
Les étudiants sont encadrés sur le lieu de stage par un tuteur du laboratoire ou de l'entreprise, et par un référent-enseignant. Dans les spécialités professionnelles des fiches de suivi permettent de formaliser la démarche. Ceci n'est pas le cas pour les spécialités recherche, ce qui est regrettable.
Le suivi de stage en entreprise par le référent universitaire est difficile du fait de l'éloignement fréquent des lieux de stage, et reste à améliorer.
Récemment, l'université a mis en place une plate-forme stage numérique.
Pour chaque spécialité, les stages sont validés par la présentation d'un mémoire et de son exposé oral devant un jury constitué d'universitaires et de membres extérieurs, professionnels du domaine.

**Place de l'international**

Des efforts ont été réalisés depuis la dernière évaluation notamment par la nomination d'un responsable relations internationales depuis 2012. Le responsable des relations internationales au sein de l'institut, est en charge, avec les responsables de master, de constituer un réseau d'universités et de formations partenaires. Ce responsable des relations internationales est en relation avec la direction des affaires internationales de l'UPJV. On regrette que le document ne présente pas de données factuelles quant au départ d'étudiants vers des universités partenaires. Des conventions de partenariat avec des universités étrangères existent dans l'Université de Picardie Jules Verne, mais aucune donnée ne permet de savoir combien d'étudiant ont utilisé ce dispositif. deux à cinq candidats étrangers sont accueillis mais la spécialité d'accueil n'est pas précisée.
Des UE d'anglais sont organisées pour les trois premiers semestres des différentes spécialités du master.
Dans ces UE d'anglais, les étudiants sont aidés dans la rédaction de curriculum vitae et de lettre de motivation en anglais.
Seule la spécialité MESST propose le *Test of English for International Communication* (TOEIC), sans que soit précisé pourquoi les autres spécialités ne le font pas.
Des rencontres, conférences et séminaires, en langue anglaise sont organisés par des chercheurs étrangers intégrés dans les enseignements.

**Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite**

Les étudiants en master *Recherche* dans les spécialités IMRT et PHEFI sont recrutés du parcours-type *Biologie humaine* – Technologie - santé de la licence *Sciences pour la santé* ou de toute autre licence de *Sciences de la vie*. Des étudiants de médecine et de pharmacie peuvent intégrer ces spécialités mais aucune donnée n'est fournie dans le dossier concernant leur nombre.
Les masters MSSET et IRHPM recrutent leurs étudiants dans les parcours-types dédiés de la licence *Sciences pour la santé*. La spécialité IRHPM est ouverte aux étudiants de la filière de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de toutes les universités.
Les spécialités de master sont ouvertes à des candidatures extérieures qui représentent 5 à 20 % des effectifs
Les dossiers sont étudiés par la commission de recrutement, constituée du responsable de mention, du responsable d'année, d'un ou deux responsables d'UE et de professionnels.
Les dispositifs d'aide à la réussite reposent essentiellement sur l'accompagnement de l'étudiant dans la construction de son orientation et de son projet professionnel.

**Modalités d'enseignement et place du numérique**

La majorité des cours se fait en présentiel, sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), en formation initiale ou continue.
Une pédagogie variée est mise en place par l'utilisation de jeux pédagogiques comme par exemple Entreprise et qualité en master 1 et master 2 MSSET. Un travail sur le savoir-être est réalisé dans une UE simulation et mise en situation de gestion de crise pour le master 1, avec la réalisation d'un film suivi d'un débriefing. Un travail sur la communication est développé par l'étude des vecteurs principaux en entreprise, et approfondissement des différentes techniques de communication et la gestion du stress.
Une plate-forme didacticiel Latter Online permettant l'analyse des signaux physiologiques (ceux de l'étudiant) est utilisée en travaux pratiques de physiologie sur site, puis permet de travailler à distance.

**Evaluation des étudiants**

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont présentées par le responsable de la spécialité à chaque rentrée, et mises à disposition sur le site internet de l'université.
La majorité des UE intègre un contrôle continu. Une UE est validée quand la moyenne des notes des différents éléments constitutifs de l'UE est égale ou supérieure à 10/20, et délivre le nombre de crédits correspondants ;
Un semestre de master est validé lorsque la moyenne des UE est égale ou supérieure à 10/20.
La validation du diplôme de master requiert la validation des quatre semestres de master, soit l'acquisition de 120 *European credits transfer system* (ECTS). Une compensation inter-semestre est possible pour les semestres uniquement au sein d'un même niveau (M1 ou M2). Le semestre MS4 de stage ne peut être compensé et sa validation est obligatoire pour l'obtention du master.
La validation des diplômes est assurée par un jury composé du responsable d'année, des responsables d'UE est présidé par le responsable de la mention.

**Suivi de l'acquisition de compétences**

Un *portfolio* de l'étudiant est mis en place dans la filière IRHPM parcours MK, permettant l'auto-évaluation des compétences par l'étudiant. Ce *portfolio* n'est pas mis en place dans les autres spécialités, ce qui est regrettable.
Le supplément au diplôme est modélisé pour chaque spécialité mais non fourni.

**Suivi des diplômés**

Le suivi de l'insertion est organisé par le Bureau de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (BOIP) qui qui réalise des enquêtes à trente mois.
Les débouchés sont variables selon les spécialités du master *Santé*, et le public d'étudiants : les étudiants en médecine et les MK sont employés à 100 % dans leur domaine d'activité, toutefois, les spécialités PHEFI et IRHPM leurs permettent d'acquérir des compétences en recherche indispensables à leur poursuite en thèse de doctorat et/ou dans leur activité hospitalière.
Pour la spécialité recherche IMRT, le dossier indique que des étudiants poursuivent en thèse de doctorat, sans précision ni données chiffrées. Le dossier indique, sans préciser le chiffre, que des diplômés trouvent des emplois en particulier en tant que attachés de recherche clinique.
Pour la spécialité MSSET, l'enquête réalisée indique que 60-70 % des étudiants sont insérés au moment de la soutenance du master 2. A six mois, 80-90 % des étudiants sont insérés.

**Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation**

Le conseil de perfectionnement existe au niveau de l'institut d'ingénierie de la santé porteur de la licence *Science pour la santé* et du master *Santé*. Il est constitué de trente-deux personnes : huit membres du collège entreprise, onze membres du collège institutionnel, onze membres du collège enseignants-chercheurs, deux étudiants. Cette organisation est intéressante dans la mesure où il existe une continuité entre les licences de parcours type et les masters dédiés. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an en fin d'année universitaire pour apprécier et conseiller sur les orientations et les choix pédagogiques ; l'adéquation entre les projets et l'environnement socio-économique et donne sa vision sur le contenu des programmes. Le conseil de perfectionnement émet des avis et recommandations et fait des propositions d'amélioration et de développement. Ainsi, les dernières recommandations du conseil de perfectionnement ont permis de mettre en place un parcours REACH dans la spécialité MSSET et de sensibiliser à l'importance de la maîtrise d'une langue étrangère. L'objectif de ce conseil est de réaliser un bilan en termes de contenu, de compétences, de stages et d'insertion professionnelle des étudiants.
Concernant les modalités d'évaluation de la formation par les étudiants, elles sont réalisées par le service universitaire

pédagogique (SUP). Les étudiants évaluent chaque année les formations de master, sur des questionnaires anonymes renseignés en fin de semestre. Le taux de réponse est de 95 %, ce qui est remarquable.
La prise en compte des évaluations a donné lieu à des modifications du contenu d'UE et des modalités pédagogiques, ainsi que l'amélioration de l'organisation logistique et administrative.

# Conclusion de l'évaluation

## Points forts :

- Une très bonne continuité depuis la licence *Sciences pour la santé*, notamment par la cohérence des enseignements et de l'équipe pédagogique.
- Un enseignement d'anglais conséquent et mutualisé entre les spécialités.
- Les quatre spécialités de master bénéficient d'un bâtiment dédié à la recherche au sein du CHU, permettant une bonne intégration dans l'environnement scientifique.
- Une bonne ouverture à la formation continue et à l'alternance.

## Points faibles :

- L'organisation peu lisible des quatre spécialités (dont une avec deux parcours).
- Les faibles taux de réussite en master 2 PHEFI et en master 2 IRHPM.
- L'absence de portefeuille de compétences dans les filières IMRT, PHEFI, et MSSET, à mettre en place et à développer.

## Avis global et recommandations :

La formation de master *Santé* s'insère parfaitement dans le champ *Sciences de la santé, du sport et du médicament*. Les différentes spécialités du master *Santé* forment des étudiants de cursus scientifique et techniques dans les domaines de la santé, de la biologie humaine, de la prévention et de la rééducation. Cette formation est originale. Les perspectives visant à regrouper les deux spécialités de recherche pour un master *Recherche biologie-santé* avec trois parcours thématiques en cours d'élaboration, et les deux spécialités professionnelles pour un master *Ingénierie de la santé* amèneraient de la lisibilité à la formation. Un dispositif de suivi personnalisé lors du stage serait à mettre en place dans les spécialités de recherche.

Un meilleur suivi de l'acquisition des compétences pour toutes les spécialités du master *Santé*, au travers par exemple de la mise en place d'un *portfolio*, serait utile.

# Observations de l’établissement

Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité**
**et**
**de la Vie de l'Étudiant**
Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1
☎ 03-22-82-72-52
*e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr*

**Monsieur le Président**

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
MASTER MENTION SANTE

**Vos Réf C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013402-018812-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'Institut d'Ingénierie de la Santé à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous faire part des observations suivantes :

p. 4 : **« L'organisation des 4 spécialités n'est pas claire »** :
Le master comprend 2 spécialités recherche et 2 professionnelles.
En première année, un tronc commun ainsi qu'une UE « Outils » est commune à toutes les spécialités. Ces éléments communs comptent pour 9 ECTS au premier semestre, et 8 au deuxième. Toutes les spécialités comprennent également un stage en M1.
En M2, l'UE « Outils » et commune à toutes les spécialités au premier semestre (5 ECTS). Le S4 de toutes les spécialités correspond à un stage long, comptant pour 30 ECTS.

p. 6 **: « Le document ne donne pas d'information sur les modalités de dépôt et/ou proposition de stages »**
Pour les spécialités recherche, deux cas de figures :

- Le sujet de stage est proposé par le laboratoire de recherche et les étudiants postulent ;
- L'étudiant recherche un stage en fonction de son projet.

Pour faciliter la recherche d'un stage, la responsable du master présente aux étudiants les laboratoires labellisés et leurs thèmes de recherche. Les informations sont également présentées sur le site de l'Université. L'étudiant prospecte et contacte les laboratoires.

Pour les spécialités professionnelles :
De nombreuses offres sont diffusées par le secrétariat des deux spécialités professionnelles. Les étudiants sont également formés à la recherche et à la négociation de stage. Ils démarchent les entreprises selon leur secteur industriel et géographique (pour la spécialité MSSET). Les offres sont même plus importantes que le nombre d'étudiants.
Pour la spécialité IRHPM, le réseau des centres hospitaliers, de rééducation est devenu important. Associé au réseau des professionnels intervenants dans le master, il permet une recherche et des contacts facilités.

p. 7 : **«Le supplément au diplôme a été modélisé mais non fourni »** :
Il doit s'agir d'un problème technique. En effet, le modèle du supplément au diplôme a bien été fourni.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université**
**de Picardie Jules Verne**

**Mohammed BENLAHSEN**